



Pétition des travailleurs de la construction au Conseil d'Etat

Notre santé et celle de nos proches n'ont pas de prix, renforçons immédiatement les contrôles et les sanctions sur les chantiers !

Non content d'avoir brusquement fait machine arrière sur la fermeture des chantiers qui n'aura duré finalement que 5 jours, le Conseil d'Etat se permet aujourd'hui le luxe de mettre fin au dispositif spécifique de contrôle qu'il avait mis en place au début de la pandémie Covid-19 se privant ainsi de la force de travail d'une quinzaine d'inspecteurs-inspectrices.

Incompréhensible, ce recul intervient au moment même où la quasi-totalité des chantiers rouvrent et où nos syndicats exigent un renforcement massif du dispositif de contrôle à Genève et des sanctions dignes de ce nom à l'encontre des maîtres d'ouvrages et des entreprises privilégiant leurs intérêts économiques au détriment des normes OFSP.

Alors que les cas de mise en danger de notre santé se multiplient et où des milliers d'entre nous sont exposés tous les jours à la propagation du virus en raison de la nature même de nos activités qui ne permet pas le respect de la distanciation sociale, aucune sanction dissuasive n'a été prononcée.

L'heure est grave et nous sommes fortement inquiets de la situation !

C'est pourquoi, nous exigeons aujourd'hui du Conseil d'Etat qu'il prenne ses responsabilités et assume son devoir de protection à notre égard en renforçant immédiatement le dispositif de contrôle des chantiers.

Nous exigeons également de sa part qu'il prononce la fermeture définitive des nombreux chantiers problématiques et des sanctions exemplaires à l'encontre des maîtres d'ouvrage et des entreprises qui jouent avec nos vies.

Genève, le 04 mai 2020



Pétition des travailleurs de la construction au Conseil d'Etat

Notre santé et celle de nos proches n'ont pas de prix, renforçons immédiatement les contrôles et les sanctions sur les chantiers !

Les travailleurs et travailleuses soussigné-e-s exigent :

1. que le Conseil d'Etat prenne ses responsabilités et assume son devoir de protection à leur égard en renforçant immédiatement le dispositif de contrôle des chantiers ;
2. que le Conseil d'Etat prononce la fermeture définitive des nombreux chantiers problématiques et des sanctions exemplaires à l'encontre des maîtres d'ouvrage et des entreprises qui jouent avec leurs vies.

Nom et prénom	Adresse	Profession	Signature

Pétition initiée le 4 mai 2020 par les syndicats, SIT, Syna et Unia, selon l'article 33 de la Constitution de la République et canton de Genève.

Pétition à renvoyer dès que possible, même partiellement remplie, aux adresses suivantes :

SIT- rue des Chaudronniers 16 – CP 3287 -1211 Genève 3

SYNA Genève - rue Caroline 24 – CP 1512 – 1227 Carouge

UNIA Genève - chemin Surinam 5 – 1203 Genève

Vous pouvez également signer cette pétition en ligne :

<https://act.campax.org/p/covid19-chantiers>

Merci de faire tourner largement auprès de vos collègues et dans vos réseaux !